



**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
(SEANCE PUBLIQUE)**

## AVIS DE REPORT

Il est porté à la connaissance des concurrents à l'appel d'offres ouvert ayant pour objet les prestations ci-dessous désignées que la date d'ouverture des plis prévue initialement le jeudi 30 octobre 2014 à 10h a été reportée au mardi 11 novembre 2014 à 10h.

N° Appel d'Offres	Désignation	Estimation HTVA	Cautionnement provisoire	Frais de dossier
AOO 24/CT-T2 ETU/2014 (Marché d'études)	Projets de Transport en commun en Site Propre : Missions 1 : Actualisation des études de définition du réseau long terme de TCSP Tramways Mission 2 : Etudes d'avant-projet sommaire (APS) de la ligne tramway T2 et de l'extension de la ligne tramway T1	11.175.000,00 Dirhams	Cent trente-quatre mille (134.000,00)	Deux cent (200) Dirhams (*)

(\*) Le paiement des frais du dossier est effectué au compte bancaire de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA :  
RIB n°011 780 00 00 19 210 00 61403/08 (Code swift : BMCE MAMC) – Banque BMCE.

Les dossiers d'Appels d'Offres peuvent être retirés du bureau des marchés sis à l'adresse ci-dessous :

5<sup>ème</sup> étage, immeuble n°4, Rue Molière, Bd Anfa, Casablanca 20050

Tél.: +212 5 22 94 06 86 - Fax.: +212.5 22 94 06 85

Site Web : [www.casatransport.ma](http://www.casatransport.ma)

Monsieur Abderrahman Lamlih « +212 (661) 755 426 »

[alamlih@casatramway.ma](mailto:alamlih@casatramway.ma)

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013).

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA  
Bureau des marchés sis 5<sup>ème</sup> étage, Immeuble n°4, Rue Molière, Bd Anfa, Casablanca 20050

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau des marchés de la Société ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.